



**XI<sup>ème</sup> FORUM DES MINISTRES DE LA CULTURE  
ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES  
CHARGES DE POLITIQUE CULTURELLE  
DE L'AMERIQUE LATINE ET DE LA CARAIBE**

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX**

**Port-au-Prince  
Hotel Montana  
3-4-5 décembre 1999**



XI<sup>ème</sup> FORUM DES MINISTRES DE LA CULTURE  
ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES  
CHARGES DE POLITIQUE CULTURELLE  
DE L'AMERIQUE LATINE ET DE LA CARAIBE

**COMPTE RENDU**

Le XI<sup>ème</sup> Forum des Ministres de la Culture et des Hauts Fonctionnaires Chargés de Politique Culturelle des Pays de l'Amérique Latine et de la Caraïbe s'est tenu à Port-au-Prince, Hotel Montana les 3, 4 et 5 décembre 1999 sous le thème «*Culture et Développement*». Comme les Forum précédents, la première session a réuni les experts et les Hauts Fonctionnaires Chargés de Politique Culturelle de la région représentée comme suit :

**Barbade**  
**Bélize**  
**Brésil**  
**Chili**  
**Cuba**  
**Colombie**  
**Dominique**  
**Guyane**  
**Haïti**

**Iles Vierges**  
**Jamaïque**  
**Mexique**  
**Panama**  
**République Dominicaine**  
**St. Kitts et Nevis**  
**Saint Lucie**  
**Uruguay**  
**Vénézuela**

A ceux-là il faudrait ajouter le Canada et la France, doublement représentée par la métropole et la Martinique qui, en signe d'appui et de soutien, ont participé à ce Forum à titre d'observateur. On ne saurait passer sous silence la présence remarquable des Institutions telles : l' UNESCO et le CARICOM.

Cette réunion d'Experts et des Hauts Fonctionnaires à laquelle a participé l'UNESCO, s'est déroulée toute la journée du vendredi 3 décembre 1999 sous la présidence de Monsieur Eddy Carré, Secrétaire Exécutif du Forum.

Cette session technique fut l'objet de présentation et de discussions de sujets et de rapports auxquels ont été ajoutés les commentaires et les recommandations des Experts. Les rapports devaient être présentés à la réunion des Ministres le lendemain.

Un fait exceptionnel à ce Forum mérite d'être souligné. Alors qu'à Port-au-Prince se tenait la réunion des Experts, les Ministres de leur côté se réunissaient à la Citadelle Henri Christophe au Cap-Haïtien où ils ont discuté de sujets relatifs aux identités culturelles, au patrimoine culturel et au développement culturel de la Caraïbe. Des questions ayant rapport aux politiques culturelles vs développement économique de la région furent également l'objet de discussions. Cette réunion a donné lieu à la publication d'un document dénommé «*les Recommandations de la Citadelle* » (annexe I).

La Réunion des Ministres présidée par le Ministre de la Culture de la République d'Haïti, M. Jean-Robert Vaval assisté de quatre (4) Vice-Présidents (Cuba, Chili, Jamaïque, Sainte-Lucie) a débuté par le discours d'ouverture du Premier Ministre, M. Jacques Edouard Alexis (Annexe II). Selon ce dernier, la contribution d'Haïti à ce Forum réaffirme sa volonté à renforcer les liens de solidarité existant entre les pays de la région au profit d'un développement culturel durable. Il a également fait ressortir dans ses propos que le thème du Forum « *Culture et Développement* » traduit le fait que les productions culturelles doivent non seulement exprimer les identités culturelles de la région mais aussi être porteuses de développement économique.

Après l'intervention du Premier Ministre, l'ordre du jour proposé a été l'objet de certaines modifications avant d'être adopté par l'Assemblée.

Le nouveau Bureau est constitué comme suit :

- Haïti, Président en exercice
- Chili, Vice-Président
- Cuba, Vice-Président
- Jamaïque, Vice-Président
- Sainte Lucie, Vice-Président

Les rapports suivants ont été présentés au Bureau :

***A.- Le rapport du Secrétariat Pro Tempore (annexe III)***

Quatre (4) grands points constituent l'essentiel de ce rapport :

1.1.- Le projet SICLAC (Système d'Information Culturelle de l'Amérique Latine et de la Caraïbe) qui connaît encore de nombreuses difficultés à être réalisé.

1.2.- La rencontre des responsables de politiques culturelles des différents pays de la région à Bahia, Brésil.

1.3.- L'évaluation du plan d'action de la Barbade.

1.4.- Le rapport de la conférence générale de l' UNESCO.

*A.1.- Rapport sur le SICLAC (Annexe IV)*

Au plan d'action du X<sup>ième</sup> Forum qui s'est tenu à la Barbade, il revenait au Venezuela de prendre en charge l'enregistrement du SICLAC, la conception d'une page WEB et l'organisation de cours de formation pour les membres des autres pays.

Malheureusement, des facteurs d'ordre politique ont obligé les responsables de politique culturelle de ce pays à procéder à une révision des engagements pris antérieurement. Toutefois, la Délégation Vénézuelienne a réaffirmé sa volonté de respecter les engagements pris à la Barbade, lesquels a-t-elle souligné, ont été ratifiés par son gouvernement.

Aussi, en mars de l'année 2000 débutera à Caracas des cours d'assistance technique et de stage de formation pour la conception et la réalisation de la page WEB devant permettre la diffusion d'informations sur le SICLAC sur le site Internet. Ce cours d'une durée de sept (7) jours ne pourra accueillir dans un premier temps que douze (12) personnes. Tous les frais seront pris en charge par le Venezuela. Un budget y relatif a été approuvé par le gouvernement. Il faut souligner qu'en dépit de cette situation de léthargie qui paralyse le SICLAC, la Colombie a su, par ses propres moyens, établir un noyau d'un système d'information national. Tout en soulignant que les disparités entre les pays ne facilitent pas la tâche dans la mise en place du système, la Colombie est prête à offrir une assistance technique en méthodologie sur la base de la coopération bilatérale.

D'un autre côté, Cuba qui avait la responsabilité de coordonner les activités relatives au SICLAC n'a pas pu réaliser la première réunion des coordonnateurs nationaux qui devait se tenir à la Havane en juin 1999. Ceci s'explique par le fait que les dits coordonnateurs n'ont pas été désignés par les pays participants. Ainsi, pour redonner vie à ce volet du projet, il a été proposé la formation d'une Commission de coordination régionale formée du Secrétariat Pro Tempore, de l'ORCLAC et des coordonnateurs nationaux de la République Dominicaine, du Venezuela, de Cuba, de Colombie, de la Jamaïque et de St. Kitts et Nevis. Cette Commission aura pour tâche d'organiser en mai 2000 à la Havane la réunion des coordonnateurs nationaux.

### A.2.- La réunion de Bahia au Brésil

A Bahia, Brésil s'est tenue en novembre dernier une réunion des responsables de politiques culturelles de la région Latino-Américaine et Caraïbienne autour des questions relatives aux industries culturelles de la musique, du livre et du cinéma (Annexe V). Tout en reconnaissant le bien-fondé et la pertinence de ces réunions et rencontres régionales ou sous-régionales qui se tiennent chaque année, il s'avère tout de même nécessaire et important de souligner à l'attention de tous les pays et particulièrement du Brésil, membre fondateur de ce Forum, qu'il n'existe qu'un seul Forum des Ministres de la Culture et Hauts Fonctionnaires Chargés de Politique Culturelle de l'Amérique Latine et de la Caraïbe. Nul autre instance n'a le droit de faire usage de cette dénomination. Il est suggéré que les pays membres de ce Forum fassent circuler massivement les informations sur le plan d'action et les différentes activités y relatives. Il a été proposé de transmettre cette préoccupation au Brésil en lui demandant son appui au renforcement du Forum. Un Comité formé du Vénézuéla, de Cuba, du Mexique et d'Haïti se chargerait de rédiger et d'acheminer une lettre en ce sens aux responsables de politiques culturelles du Brésil (Annexe VI).

### A.3.- Évaluation du Plan d'Action de la Barbade

Dans le cadre du plan d'action formulé à la Barbade, il était convenu que la Jamaïque assurerait la coordination du projet d'intégration culturelle à travers la langue.

A ce propos, la délégation de ce pays a fait ressortir dans son rapport (Annexe VII) que la question d'intégration culturelle à travers la langue constitue un problème majeur pour la région de l'Amérique Latine et de la Caraïbe où sont parlées plusieurs langues officielles et une multitude de langues nationales.

Toutefois, l'un des objectifs du Forum consiste à définir des politiques culturelles visant à développer l'intégration culturelle par la mise en place de mécanismes (les nouvelles technologies de l'information aidant) capables d'éliminer graduellement les barrières que représentent les langues dans la région.

Aussi, des cours intensifs d'anglais et d'espagnol continueront d'être dispensés dans le cadre du programme d'intégration culturelle à travers la langue.

La Jamaïque et le Venezuela offriront dès le mois de janvier 2000 des cours intensifs en espagnol pour les fonctionnaires oeuvrant dans le secteur culturel.

Au deuxième semestre de la même année la Jamaïque offrira des cours intensifs en anglais pour les mêmes catégories de fonctionnaires.

En août un cours d'espagnol pour les professeurs d'espagnol du CARICOM sera offert par la Jamaïque et le Chili.

Enfin durant le quatrième trimestre de l'année, le Venezuela offrira un cours intensif d'espagnol et la Barbade un cours intensif d'anglais pour les fonctionnaires oeuvrant dans le secteur culturel.

#### *A.4.- Le Rapport de la Conférence Générale de l'UNESCO (Annexe VIII)*

La présentation de ce rapport faite par Mme Gloria Lopez Morales, Directrice du Bureau Régional de l'UNESCO s'articule autour d'une table ronde organisée du 26 octobre au 17 novembre 1999 sur le thème « **La Culture et la Créativité face à la mondialisation** » à l'occasion de la 30<sup>ième</sup> session de la conférence générale de l'UNESCO.

Deux sous-thèmes ont fait l'objet des débats et discussions :

1. Patrimoine, diversité et créativité : les enjeux mondiaux.
2. Politiques culturelles pour le XXI<sup>ème</sup> siècle, trouver des voies alternatives menant vers un modèle de développement durable à visage humain et ainsi réduire l'énorme écart en pays riches et pays pauvres accentué par les processus de mondialisation. Cette alternative ne peut être valide et valable que si la culture est considérée et utilisée comme une composante indispensable du développement humain durable.

Autant dire, la notion du patrimoine, de diversité culturelle et de créativité sont autant d'éléments soudés entre eux et qui constituent un capital inestimable de valeurs que nous avons pour devoir de protéger, d'enrichir et de transmettre à la postérité. Car aujourd'hui, le patrimoine se veut être « L'héritage naturel et culturel, tangible et intangible, rural et urbain, dont le contenu intègre de plus en plus d'éléments constitutifs nouveaux tels que les langues et la tradition orale, les formes d'expression des cultures populaires et traditionnelles, les savoirs et savoir-faire, l'artisanat, le patrimoine industriel, et, dans le domaine naturel, les sites et les paysages, la diversité biologique de la faune et de la flore». Cette large définition fait du patrimoine et de la diversité des sources inexhaustibles pour la créativité.

Ceci étant, il serait intéressant d'évaluer la contribution énorme que la créativité pourrait apporter au développement particulièrement dans le contexte de l'essor des industries culturelles, de l'évolution des nouvelles technologies de communication et la libéralisation et la mondialisation du marché culturel et artistique.

De tout ce qui précède, il convient de voir à la protection et à l'épanouissement du patrimoine, de la diversité culturelle et de la créativité. Autrement dit, il est urgent de « Concevoir et d'établir des politiques culturelles ou revoir les politiques culturelles existantes de manière à ce qu'elles constituent un élément clé du développement endogène et durable » et de « favoriser à cette fin l'intégration des politiques culturelles dans les politiques de développement ».

### ***B.- Projet sur la Préservation et la Protection du Patrimoine***

Au forum de la Barbade l'an dernier, le Mexique, coordonnateur du sous-comité du projet sur la préservation et la protection du patrimoine, avait présenté un rapport sur les méthodologies de catégorisation et d'inventaire du patrimoine culturel. Deux principaux aspects furent soulignés: la politique de développement de ce secteur et la nécessité de structurer les actions gouvernementales pour activer la coopération régionale. Ce travail d'inventaire, selon toute vraisemblance, s'étendra encore sur une longue période de temps. Aussi, le Mexique a renouvelé son engagement à le poursuivre avec pour objectif l'édition d'un mémoire et la réalisation d'un second séminaire au cours du printemps de l'an 2000.

Suivant la voie tracée par le Mexique, la Colombie, membre du sous-comité s'est également engagée à organiser le séminaire sur « l'atelier d'éducation pour la protection du Patrimoine (Annexe IX)» au cours du premier semestre de l'année prochaine conformément au mandat qu'il avait reçu lors du IX<sup>ème</sup> Forum.

### ***C.- Patrimoine Culturel et Tourisme***

Ce projet demeure encore dans un état de léthargie en raison du fait que le Guatemala, pays coordonnateur, a eu à faire face durant l'année 1999 à de nombreux problèmes de désastre naturel. En conséquence, il a été proposé que Belize prenne la coordination du sous-comité afin de faire avancer le projet. Cuba, République Dominicaine, Mexique, Brésil, Jamaïque, St-Lucie et les Iles Vierges intégreront ce sous-comité.

***D.- Le Patrimoine Culturel Sub-Aquatique (Annexe XI)***

Présenté par la République Dominicaine ce rapport fait état des résultats intéressants obtenus dans le domaine du patrimoine culturel sub-aquatique.

En effet, les nombreux progrès enregistrés dans le domaine de la technologie ont rendu accessibles à l'homme de nouveaux et vastes territoires sous-marins longtemps inconnus et impénétrables.

L'utilisation de nouvelles technologies ont permis de découvrir un environnement sub-aquatique contenant des vestiges d'une valeur inestimable faisant partie de l'héritage culturel de la région en particulier.

Toutefois, poursuit le rapport, cette même technologie de pointe est également utilisée par un secteur financé par de grands capitaux et protégé politiquement par de grandes puissances qui s'en servent à des fins d'excavations violentes et destructrices de l'environnement sub-aquatique naturel et historico-culturel.

Le rapport continue pour demander aux Ministres d'intervenir auprès de leur gouvernement respectif afin que ces pratiques soient dénoncées dans les diverses instances internationales. En outre, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Renforcer le consensus régional autour de la Déclaration de Santo-Domingo, comme cadre de principe approprié reflétant notre position durant l'actuelle période de transition et ratifiant notre engagement à continuer à participer activement à tous les forums internationaux dans lesquels le thème est débattu.
- Intensifier les relations de coopération et l'échange d'informations, de ressources humaines et de connaissances techniques entre nos nations sur tout ce qui concerne ce thème.
- Réaffirmer l'engagement individuel de chacune de nos nations de consolider les processus de réforme et de modernisation des institutions et législations nationales pour la protection et la gestion du Patrimoine Culturel Sub-aquatique, les créant au cas où elles n'existeraient pas.
- Consolider, chez nos peuples, le sentiment que ces biens du patrimoine culturel sub-aquatique constituent des biens de prix de par eux-mêmes, à caractère unique et non renouvelable, qui ne peuvent être commercialisés étant donné que, via nos Etats, ils appartiennent à l'humanité toute entière et en tant que tel ils doivent être mis en

valeur, étudiés et documentés par nos nations, pour qu'ils puissent constituer un témoignage précieux du passage du genre humain sur la planète.

**E.- Préservation du Projet «Precursores y Pensadores de Nuestra America » (Annexe XI)**

Ce nouveau projet a été présenté par Cuba et consiste à publier dans les années qui viennent un livre susceptible de rendre hommage à tous les héros, les grands hommes et les grands penseurs de l'histoire de l'Amérique Latine et de la Caraïbe. Pour ce faire, il a été demandé à chaque pays d'acheminer dans le meilleur délai au Comité Cubain ayant la charge de ce projet tous les documents jugés pertinents à sa réalisation.

**F.- Cartographie Culturelle du Chili (Annexe XII)**

La cartographie culturelle est un projet qui a été préparé et présenté par la section culturelle du Ministère de l'éducation Nationale du Chili. L'Objectif visé fut de réaliser un directoire national et un atlas culturel identifiant et localisant toutes les institutions et tous les individus oeuvrant dans le secteur culturel et produire à partir de ces données un CD ROM.

En dépit des limites qui s'impose à une telle recherche, l'approche retenue se traduisait par la distribution d'un questionnaire à chaque commune pour un total de 342 municipalités.

L'enquête terminée, le résultat suivant fut atteint :

21195 soit 95% des municipalités, institutions et individus oeuvrant dans le secteur culturel ayant répondu aux questions peuvent être répartis comme suit :

11393 soit 54 % sont des créateurs individuels  
2622 soit 12 % sont des groupes  
1512 soit 7 % sont des associations communautaires  
4341 soit 21 % sont les institutions qui possèdent les supports culturels  
Tels : *théâtre, écoles, salles de représentation*, etc...  
1192 soit 6 % sont des institutions relevant de l'Etat.

Les informations recueillies permettent également de comprendre les faits suivants :

50 % des gens questionnés ont déclaré avoir reçu leur formation à travers des cours académiques ou des ateliers.

36 % ont avoué être des autodidactes.

14% ont déclaré avoir obtenu leur formation à travers les traditions artistiques familiales.

De cette démonstration, il convient de souligner que la cartographie culturelle constitue un outil approprié pour la mise en place d'un système d'information culturelle en Amérique Latine et dans la Caraïbe. De plus, elle est peut être un élément essentiel pour la formulation de politiques culturelles devant déboucher sur un développement durable.

**G.- Commission Régionale pour la Préservation dans la Caraïbe et l'Amérique Latine (Annexe XIII)**

Présenté par Haïti, ce projet de formation d'une Commission Régionale pour la Préservation dans la Caraïbe et l'Amérique Latine (CREPCAL) vise à la mise en place sur les plans national et régional de structures permettant la préservation de tous les documents et objets divers collectés et conservés dans les bibliothèques, les archives et les musées, contribuant ainsi au renforcement de la valorisation de nos cultures et de notre identité culturelle.

***Deux principaux objectifs sont visés :***

- a) L'élaboration d'une politique de «Préservation des documents en priorisant les collections et les fonds ayant un caractère régional ou qui sont identifiés comme faisant partie du programme UNESCO «*Mémoire du monde*».
- b) Favoriser la création «d'une commission Nationale de préservation dans chaque état de la région par l'adoption, entre autres mesures, d'un plan anti-désastre pour les archives, les bibliothèques et les musées.

Pour arriver à ces fins, il a été proposé de former un comité ad hoc qui aurait pour tâche d'élaborer et de présenter au prochain forum, un projet de statuts de la CREPCAL accompagné d'une d'action à exécuter.

Enfin, il a été suggéré que les quatre institutions suivantes soient partenaires de la CREPCAL :

- Le Conseil International des Archives à travers la CARIBCA et l'ALA.
- La Fédération Internationale des associations de bibliothèques à travers l'IFLALAC.
- Le Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM).
- L'UNESCO.

#### ***H.- Les panels à travers le Forum***

Le XI<sup>ème</sup> Forum fut également l'objet de cinq panels traitant de sous-thèmes dont les problématiques s'articulaient autour du thème principal « ***Culture et Développement*** ». Citons :

- « ***Coopération Culturelle et Développement***» (Annexe XIV) présenté par Monsieur Cayo Claudio Espinal, Président du Conseil Présidentiel de la Culture de la République Dominicaine.
- « **Tourisme Culturel et Développement** » présenté par la délégation cubaine
- « **Identité Culturelle et Développement** » (Annexe XV et XVI) traite par Monsieur Jean Claude Bajoux, Ecrivain, poète, Directeur du Centre oeucuménique des droits de l'homme. Monsieur Michel Giraud, Sociologue, Directeur de Recherche Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) Paris et Mme Brigitte Remer, Directrice du Programme de Formation Internationale Culture, Commission Nationale Française pour l'UNESCO.
- « **Economie et Culture**» (Annexe XVII) développé par Monsieur Carlos Santos, Directeur technique du Conseil Présentiel de la Culture de la République Dominicaine.
- « **Nouvelles Technologies de la Communication** » (Annexe XVIII et XIX) exposé par Monsieur Guy Serge Pompilus, Mathématicien, Directeur exécutif de la Fondation Mabouya et Monsieur Frank Moya Pons, Historien, Vice-Président de la Firme O.G.M.

Présentés par des intervenants dont certains font preuve d'excellents orateurs les sujets traités à travers ces sous-thèmes ont contribué à susciter dans le cadre du Forum des débats d'un niveau académique très élevé.

L'identité culturelle a été abordée comme un instrument de libération d'où la nécessité pour chaque peuple de se ressourcer dans les valeurs et les traditions culturelles de son passé tout en étant ouvert aux apports extérieurs. Bref, les cultures constituent le patrimoine commun de l'humanité où s'articule, s'enrichit, se renouvelle l'identité culturelle de chaque peuple.

Dans cette optique, la culture représente un facteur significatif dans le processus de développement. Un développement qui prend en compte les aspirations tant matérielles que spirituelles de l'être humain. Autant dire l'homme est à la fois à l'origine et à la fin du processus de développement.

### **Plan d'action** (Annexe XX)

Dernier point de la séance du 5 décembre 1999, le Plan d'Action a été l'objet de fructueuses discussions relatives non seulement à son contenu mais aussi aux modalités de sa mise en application.

Parmi, les principaux projets retenus, on peut citer :

- La relance du projet SICLAC avec l'impérieuse nécessité de mettre en place tous les moyens pour sa réalisation.
- Le renforcement de la structure organisationnelle du Forum à travers la mise en place du secrétariat technique.
- L'intégration culturelle par le biais de la langue.
- La préservation et la protection du patrimoine culturel.
- La protection des cultures de la région.
- Le développement des industries culturelles.

### **Conclusion**

Le XI<sup>ème</sup> Forum des Ministres de la Culture et des Hauts Fonctionnaires Chargés de Politique Culturelle de l'Amérique Latine et de la Caraïbe s'acheva le dimanche 5 décembre 1999 vers les 6 :40 p.m avec la lecture de la « **Déclaration de Port-au-Prince** » (Annexe XXI) et l'élection de la République Dominicaine, pays appelé à recevoir le XII<sup>ème</sup> Forum.